

ASSEMBLEE GENERALE AFLI DU 19 OCTOBRE 2024

En ligne



Début de l'AG en visio conférence (Zoom) le samedi 19 octobre 2024 à 10 h 00 : 16 présents.

Approbation procès verbal de l'Assemblée Générale 2023

L'approbation du PV de l'AG 2023 est soumise au vote de l'assemblée. Personne ne demande un vote à bulletin secret. Le rapport est adopté à l'unanimité des présents.

Rapport Moral de l'Assemblée Générale AFLI 2024

La participation aux régates n'a pas encore atteint son niveau précédent mais l'AFLI continue son activité d'animation et de développement pour le retrouver et le dépasser.

Les adhérents : Le bilan des adhésions comptabilisées au 30 septembre est de 628 adhérents.

1 - Bilan 2024

L'AFLI a poursuivi les actions engagées. L'AFLI ne fait plus que des réunions par téléconférence ou sur les régates ce qui permet de dégager des moyens financiers pour enclencher d'autres actions.

Les réunions de classe avec la FFV sont assurées en ligne soit par Gilles Grenier, Claudine Tatibouet, Jean-Luc Michon ou Isabelle Auffret.

Les seuls frais de déplacement pour réunion concernent la présence du représentant de l'AFLI à la réunion annuelle européenne de l'EurILCA (deux membres du comité directeur hors Jean-Luc qui est déjà présent en tant que président de l'EurILCA).

Le comité directeur de l'AFLI a continué à réinvestir tout l'excédent budgétaire dans des actions vers les adhérents. C'est ce qu'a souhaité faire le comité directeur à nouveau en 2024 avec des dotations d'équipement par tirage au sort. Et aussi la dotation des championnats régionaux à hauteur de 1000 euros et de 500 euros pour celui du Grand Est.

Cela sera remis en place pour les régates de 2025 :

- La remise des prix du CNC 2024 à Maubuisson lors de la nationale/ Europa Cup du 1 au 4 mai 2025
- Les Internationaux de France à Marseillan du 10 au 13 juillet 2025

- Le national d'automne à La Rochelle du 29 octobre au 1er novembre 2025.
- La dotation AFLI pour chaque championnat régional.
- La coupe de France Master AFLI à Hyères comme chaque année par la remise de Magnum de vin aux 3 premiers de chaque classement master et polos fournis aux Masters français participant au championnat d'Europe Master 2024 à Vilamoura.
- Attribution de polos AFLI à chaque championnat d'Europe ou du Monde à condition de trouver un parent de coureur qui en assure la gestion.
- Achat d'un plateau pour le CNC pour les ILCA 4 (proposition de Claudine).

Nous avons bénéficié du soutien sous forme de dons de lots par Rooster (aux Internationaux de France à Quiberon et National d'automne à Hyères), Marçon Yachting pour le Nationale d'automne à Hyères, Championnat Atlantique et Championnat de Méditerranée et Paris Voile pour le championnat Manche Est et Grand Est.

2 – La politique de développement de l'AFLI

L'AFLI poursuit sa politique de développement mais aussi de maintien du dynamisme associatif. Elle continuera de développer les activités pour tous.

La poursuite de ce qui fait le succès de l'AFLI depuis 48 ans :

- Qualité du calendrier sportif
- Tenue du CNC
- Dotation des championnats régionaux et des épreuves importantes avec les partenaires de la classe (Evo Sailing, Paris Voile, Marcon Yachting et Rooster).
- Le site internet géré par Corinne Jullion
- Autocollant AFLI annuel dont la maquette est réalisée par un adhérent : Jeremy Morgan.
- Gestion des inscriptions aux différents championnats d'Europe et du Monde.
- Lettres d'information électroniques de l'AFLI en ligne à nos adhérents.
- Présence des bénévoles de la classe (Comité directeur + délégués de ligue) pour animer, conseiller sur l'eau et sur les régates, aider à l'organisation des régates.
- Jauge
- Logiciel de gestion de régate en ligne développé par Luigi Santocanale
- Réunions du comité directeur par visioconférence par souci d'économie.

Les actions poursuivies et les perspectives du comité directeur :

Comme à chaque assemblée générale, un nouveau comité directeur constitué d'anciens et de nouveaux membres va se mettre à la tâche dès la fin de cette assemblée générale et définir précisément les actions pour 2025.

- Poursuite de l'animation du site de l'AFLI (photos, interview, vidéo, mini articles, ...).
- Poursuite du paiement en ligne pour l'adhésion avec un opérateur gratuit (ie HelloAsso)
- Poursuite du suivi de la catégorie master par Gilles Grenier avec des informations à destination des master (à partir de 30 ans le jour de la première course).
- Poursuite du calendrier des animations sportives pour permettre à chacun de connaître les activités concernant notre série en plus des régates du calendrier : stages de ligue, entraînements, régates promotionnelles ...
- Recherche de regroupement avec d'autres séries de dériveurs solitaires comme l'Open Bic ou l'Europe pour dynamiser la pratique du solitaire.
- Organiser une grande épreuve nationale de regroupement des solitaires.

Rappel : l'AFLI est une association d'intérêt général et ceci permet de recevoir des dons qui ouvrent droit à une réduction fiscale conformément aux conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Merci à tous ceux qui nous aident, membres du comité directeur, délégués de ligue, responsables des championnats régionaux, adhérents, etc ... bref tous ceux qui font leur part. Et tous ceux qui ont bien voulu contribuer aux animations et à tout le reste.

Je remercie une personne nominativement qui travaille dans l'ombre depuis toujours, bénévolement pour l'AFLI, il s'agit de Corinne Jullion. En charge des classements, de la gestion des cotisations.

L'AFLI, c'est l'affaire de tous, on compte sur vous pour votre aide et soutien.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée. Personne ne demande un vote à bulletin secret. Le rapport est adopté à l'unanimité des présents par un vote à main levée.

Rapport Financier

Thierry a le pouvoir du trésorier et présente le bilan financier 2023, le budget 2025 et la situation financière de l'AFLI à la date de l'Assemblée générale.

Le bilan comptable est présenté.

Sur l'exercice 2023 l'association présente un positif de 642,34 €.

La situation de l'AFLI au 30 septembre 2024 présentait un excédent de 200 € après provision des dépenses jusqu'à la fin de l'année 2024.

Le bilan financier 2023 et le budget prévisionnel 2025 sont soumis au vote de l'assemblée. Personne ne demande un vote à bulletin secret. Le rapport est adopté à l'unanimité des présents par un vote à main levée. A noter que le bilan financier et le budget sont à la disposition des adhérents de l'AFLI qui en feraient la demande.

Cotisations AFLI

Le Président propose de ne pas les augmenter pour la 24ème année consécutive.

Ces cotisations permettant de participer à toutes les régates du calendrier et toujours au même montant depuis le passage à l'euro en 1999 !

Merci également à tous ceux qui ont fait un don de soutien à l'AFLI, Helloasso délivre de suite le reçu fiscal.

Personne ne demande un vote à bulletin secret. Le montant des cotisations 2025 est adopté à l'unanimité des présents par un vote à main levée.

Développement durable

L'AFLI décide de fournir des chaussettes de mâât gratuitement aux coureurs français qui n'en auraient pas. Ceci afin de ne plus utiliser de pochettes plastiques. Il est demandé à ce qu'elles soient conservées pour être réutilisées sur d'autres régates. Il est possible de s'en fabriquer, la taille doit être de 30 cm et si possible élastique, on peut aussi utiliser du velcro pour les fixer. Coût de l'opération pour l'AFLI : 4000 euros pour 200 paquets de 4 chaussettes de 4 couleurs et avec le nom de l'AFLI. Le restant de l'opération 30 chaussettes a été envoyé au Club de Hyères pour les nouveaux adhérents AFLI en ILCA 4.

Rapport Relations internationales

Gilles Grenier informe également de la tenue des régates Euromaster 2025 à St Raphael (mi-janvier) et à Carnac (fin juin). Gilles et Claudine représenteront l'AFLI au meeting Européen (EurILCA) à Chypre fin novembre 2024.

Jean-Luc rappelle le dynamisme de la série avec une très grosse participation aux championnats d'Europe, aux EurILCA Europa Cup et EurILCA master.

Les régates en dehors de l'Europe n'ont pas attiré une grosse participation. L'activité principale demeure en Europe avec 65 % des adhérents au niveau mondial.

L'EurILCA va introduire une catégorie U 23 aux prochains championnats d'Europe Senior à Marstrand en Suède au mois d'août 2025.

Le rapport Relations Internationales est soumis au vote de l'assemblée. Personne ne demande un vote à bulletin secret. Le rapport est adopté à l'unanimité des présents.

Elections au comité directeur de l'AFLI

1 siège est à pourvoir et il y a 1 candidat

1. Vincent Poulard

L'élection est soumise au vote de l'assemblée et Vincent est élu à l'unanimité des présents.
Bienvenue Vincent.

Jean-Luc remercie Patrick Antoine pour son implication et qui n'a pas souhaité renouveler son mandat.
Jean-Luc remercie chaleureusement isabelle Auffret qui ne se représente pas non plus mais qui a fait un travail exceptionnel en charge du calendrier et des relations FFvoile. Un très grand merci Isabelle.

Questions Diverses

Aucune

Fin de l'AG à 12 h00